

M

Q

U

U

E

S

I



Conservatoire
JEHAN ALAIN

2026 2027

Édito

La musique a cette capacité unique de nous rassembler, de nous émouvoir et de donner une voix à ce que les mots peinent parfois à dire. A ce titre, notre conservatoire occupe une place essentielle dans la vie de notre commune : il est un lieu d'apprentissage, bien sûr, mais aussi un espace de découverte, de créativité et de rencontres.

Qu'on y vienne pour une formation exigeante ou simplement pour le plaisir de jouer, chacun y trouve un accompagnement attentif et une passion communicative. Je salue le travail remarquable de la directrice et des équipes pédagogiques et administratives, qui oeuvrent chaque jour pour transmettre leur passion et leur savoir faire et nourrissent ainsi la curiosité des élèves. Leur engagement contribue au rayonnement culturel de notre ville et renforce ce lien essentiel entre les générations, les pratiques et les sensibilités.

En tant que nouveau maire, je suis profondément attachée à ce que la culture reste accessible à toutes et tous. Le conservatoire en est l'un des piliers, et nous continuerons à le soutenir pour qu'il demeure un espace de découverte de la musique mais aussi de partage entre passionnés.

Je souhaite à chaque élève, à chaque famille, à chaque mélomane une excellente saison 2026/2027.

Anne-Laure de Brosses
Maire du Pecq



premiers pas dans la musique

Éveil 4-5 ans (Moyenne et Grande Section de maternelle)

Classe découverte de 45 minutes qui permet d'éveiller l'enfant au langage de la musique et du rythme à travers des jeux musicaux, des écoutes sonores, du chant et des percussions.

Classe préparatoire (6 ans - CP)

Cette classe comprend :

1. **Une heure de Formation musicale** qui débute l'apprentissage de la lecture et du rythme d'une partition.
2. **45 minutes de chant choral** pour développer l'oreille et la voix.
3. **Ateliers découvertes d'instrument** qui permettent à l'enfant de découvrir de près les instruments enseignés au conservatoire : une manière idéale de trouver celui qu'ils choisiront de pratiquer en cursus diplômant.

La participation aux 3 modules est obligatoire.

Ateliers multi sons (7 - 9 ans CE1 - CM1)

Une heure hebdomadaire en petit groupe

Atelier pour les enfants qui souhaitent découvrir la musique sans avoir choisi d'instrument. À travers des activités ludiques autour des notions de rythme, écoute, chant et découverte d'instruments, les élèves acquièrent des bases musicales tout en explorant différents univers musicaux.

Les enfants ont accès aux ateliers découvertes.

Atelier chant enfant (à partir de 9 ans - CM1)

Une heure hebdomadaire en petit groupe

Les jeunes sont initiés à la pratique du chant (respiration, posture, interprétation, placement de la voix) avec mise en pratique autour d'un répertoire de variétés.

Chorale (De 6 à 9 ans - Du CP au CM1)

Les enfants peuvent s'inscrire à la chorale seule, sans être inscrit dans un parcours diplômant.



Les instruments enseignés

CLAVIERS

Piano, piano spécialisé handicap

GORGES

Violon, alto, violoncelle, guitare classique

VENTS

Flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette

MUSIQUE ACTUELLE

Guitare moderne, guitare basse, batterie

VOIX

Chant lyrique, chant musique actuelle



Lors de l'inscription, les familles s'engagent à acquérir ou louer l'instrument sur lequel l'enfant travaillera chez eux.

Le conservatoire ne loue pas d'instrument.

P

Parcours diplômant

Depuis 1984, les études musicales sont structurées en cycle d'apprentissage.

Un cycle est une période souple de formation de 4 à 6 ans, qui permet à l'élève d'acquérir les compétences attendues en suivant son rythme d'apprentissage.

Le conservatoire propose un cursus d'études musicales à partir du CE1, avec l'instrument de son choix qui comprend 2 cycles d'apprentissage diplômants :

Cycle 1 (phase d'apprentissage)

Cycle 2 (approfondissement et perfectionnement)

Chaque cycle est validé par des examens.

Le Cycle 3 est non diplômant, il forme des musiciens amateurs aguerris, en 3 années.



Les études musicales en cursus diplômant

L'apprentissage d'un instrument

L'élève s'inscrit en cursus diplômant, qui peut être précédé par l'éveil et/ou la classe préparatoire.

Il a 4 à 6 années d'enseignement pour acquérir les compétences nécessaires à la validation du cycle.

Le cursus comprend 3 modules :

1. Un cours de formation musicale

Cette discipline est incontournable pour l'acquisition du langage musical dans l'apprentissage d'un instrument : on y apprend à lire les notes et le rythme. On forme « l'oreille », on acquiert la « grammaire » de la musique (théorie, analyse).

2. Un cours d'instrument

La durée hebdomadaire varie en fonction du niveau : 20, 30 ou 45 minutes. Les professeurs attendent que les morceaux soient travaillés d'une semaine à l'autre. La régularité du travail à la maison est gage de progrès et réussite.

3. Une pratique collective

La pratique collective est obligatoire et essentielle pour acquérir les notions de jeu en groupe, l'écoute entre musiciens et la mise en place collective.



Détail de la pratique collective en cursus diplômant

1. Le chant chorale

La chorale est obligatoire pour les enfants en Cycle 1 , 1^e et 2^e année ; en option pour la 3^e année. La chorale se produit deux fois par an au Quai 3 : à Noël et au mois de Juin.

2. Les ensembles au sein des classes d'instruments

Les élèves d'une même classe se réunissent pour travailler des pièces de musique de chambre (duo, trio...)

3. Les ateliers multi instruments

- Atelier pop Rock :
Un cours collectif d'une heure
Etude d'un répertoire aux sonorités pop rock, avec un travail autour du son, de l'amplification et des effets sonores sur la guitare.
- Atelier jazz / musique actuelle :
Un cours collectif d'une heure 15
La finalité de cet atelier est de monter un répertoire autour du Jazz et de la Musique actuelle.



Musique Actuelle

Le conservatoire propose un enseignement ouvert à toutes les pratiques musicales d'aujourd'hui (Pop, rock, variétés, jazz).

Comme pour le département classique, le cursus est diplômant pour les élèves.

La musique actuelle

Le cursus s'articule autour de 3 modules :

1. La formation musicale

Elle est obligatoire pour l'acquisition du langage musical. Après avoir validé le Cycle 1 en formation musicale, les élèves peuvent intégrer le cours de Formation musicale jazz.

2. Un cours d'instrument

La durée hebdomadaire varie en fonction du niveau : 20, 30 ou 45 minutes

3. Une pratique collective

- Atelier Pop Rock
- Atelier Jazz/Musique actuelle

La formation musicale Jazz

3 niveaux (débutant, moyen et perfectionnement)

Le cours est axé sur :

- La maîtrise de la pulsation : acquisition du placement rythmique et mélodique par le biais de la mémorisation et de l'analyse.
- La compréhension de l'harmonie : les accords, les intervalles et les gammes en jazz.
- L'initiation à l'improvisation.

A chaque cours, les élèves appliqueront les éléments étudiés en chantant et en jouant sur leur instrument.

Eveil et parcours de la formation musicale

Cycles	Durée	Durée hebdomadaire	Durée hebdomadaire
Eveil 4 ans (Moyenne section)	1 an	45 minutes	Sans examen
Eveil 5 ans (Grande section)	1 an	45 minutes	Sans examen
Classe préparatoire 6 ans - CP	1 an	1h + 45 minutes de chorale + des ateliers découverte	Sans examen
Cycle 1	5 ans	De 1h à 1h15 de formation musicale	Contrôle continu et examen de fin d'année
Cycle 2	4 ans	1h30	Contrôle continu et examen de fin d'année

Parcours d'apprentissage d'un instrument en cursus diplômant

Cycles	Durée	Durée hebdomadaire	Durée hebdomadaire
initiation	1 an	20 minutes	Appréciation du professeur et du directeur pour l'entrée en cycle 1
Cycle 1	1 ^{er} et 2 ^e années	20 minutes	Contrôle continu et examen
	3 ^e , 4 ^e et 5 ^e années	30 minutes	
Cycle 2	1 ^e et 2 ^e années	30 minutes	Contrôle continu et examen
	3 ^e , 4 ^e et 5 ^e années	45 minutes	
Cycle 3	1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e années	45 minutes	Contrôle continu et examen

La validation des cycles se font lors d'examens devant un jury extérieur.

Un diplôme est décerné lorsque l'élève valide chaque cycle.

Les initiations ne passent pas d'examens.

En inter cycle, une appréciation ou note est donnée lors de l'examens de fin d'année.

Parcours libre

Le parcours libre pour les jeunes

Le parcours libre n'est pas diplômant. Les élèves ne sont soumis ni à examen ni à contrôle continu.

Il comprend 30 minutes de cours instrumental et la possibilité d'intégrer un ou plusieurs modules (formation musicale ou ateliers collectif).

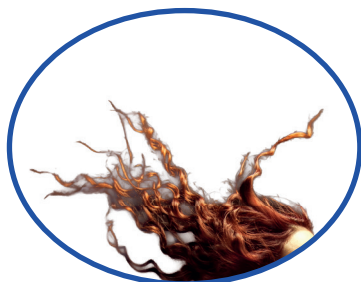
Ce parcours peut être une alternative au cursus diplômant pour les élèves ayant déjà suivi l'intégralité du 1^{er} cycle en formation musicale et en instrument et qui ne veulent pas passer d'examens.

Il s'adresse aussi aux élèves à partir du lycée.

Les ateliers spécialisés

Ce cours s'adresse aux personnes en situation de handicap.

Il s'articule sur un travail vocal et instrumental, la maîtrise de la gestuelle et de la voix, le développement du sens rythmique, de la mémoire, par le biais de la création collective.



Le parcours adulte

L'ensemble des cours d'instrument est ouvert aux adultes dans la limite des places disponibles. Ils peuvent également s'inscrire à des cours de formation musicale et à des ateliers collectifs spécifiques.

Le cours d'instrument individuel dure 30 minutes.

Chaque module est indépendant.

Le parcours adulte ne comprend pas de niveau ni d'examen.

Les ateliers collectifs pour adultes

- **Atelier Musiques Actuelles adulte**

Un cours collectif réunissant des adultes tout instrument confondu pour jouer en groupe. (Bon niveau instrumental exigé, sur audition).

- **Atelier impro jazz**

Un cours collectif d'une heure réunissant des adultes pour la pratique collective d'un répertoire jazz. (Bon niveau instrumental exigé, sur audition).

- **Atelier lyrique**

Un atelier collectif réunissant des chanteurs autour d'un répertoire baroque et/ou classique. (Sur audition).

L'équipe



Sophie JOLIS
Direction



Saranne PEYTHIEU
Secrétariat



Juliette WITTENDAL
violon, alto et orchestre



Sébastien LAMBOLEY
Clarinete



Bertrand BILON
Saxophone



Yollande BALLOT
Piano



Emmanuel FONTENAILLE
Guitare moderne



Carole POULAIN
Formation musicale,
éveil, initiation, chorale



Nicolas GARONNAT
Basse, formation
musicale Jazz



Katarzyna WOZNAK
Piano, accompagnement



Svetlana RAMIC
Piano



Stéphane ADSUAR
Batterie



Maria ARIZ
Flûte traversière



Delphine MILET
Violoncelle



Émilie PLAQUIN
Chant Musiques
Actuelles



Olivier MAZAL
Accompagnement



Rachel ISRAELIEVITCH
Trompette



Tiziana DE CAROLIS
Piano, Formation musicale



Olivier PRIESTER
Guitare classique



Jean-Luc RAYON
Chant lyrique



Nathalie RODE
Piano



Alexandre VUKOBRAT
Ateliers spécialisés
piano spécialisé



Joanna VALLIÈRE
Piano, accompagnement

La saison culturelle

Concerts gratuits pour les élèves



Georgy Krizhnenko a remporté le grand prix du Concours international Rubinstein de St Petersburg ainsi que le concours international Sforzando de Berlin.

Programme : œuvres du XX^e siècle autour de Rachmaninov, Poulenc, Levinas

Récital de piano : Georgy Krizhnenko

Dimanche 11 octobre 2026 à 17h

Elu meilleur guitariste français de l'année par Jazz may et Jazz news, Pierre Perchaud est accompagné par Stéphane Adsuar à la batterie et Damien Varaillon à la contrebasse.

Programme : Compositions et standards de Jazz



Nommé aux
victoires du
Jazz

Pierre Perchaud trio

Dimanche 22 novembre 2026 à 17h



Diplômés du Conservatoire Supérieur de Paris, ces deux artistes sont également lauréats de plusieurs concours internationaux.

Programme : œuvres de Mozart, Schumann, Ernst et Kreisler

Duo piano violon : François Pineau Benois et Lorène de Ratuld

Dimanche 7 mars 2027 à 17h



Ces 4 clarinettes sont tous diplômés des plus grands conservatoire. Ils font partie de l'orchestre des pompiers de Paris. Ils défendent un répertoire de musique de chambre au sein de ce quatuor.

Programme : œuvres issues d'opéras et de ballet de Mozart, Bizet, Rossini, Tchaïkovski.

Quatuor de clarinettes

Dimanche 17 janvier 2027 à 17h

Projection du film noir et blanc « Peter Pan » de 1920, accompagné en direct par Guillaume Menard au piano et Adrien Leconte à la batterie qui illustreront l'histoire avec des compositions et des improvisations musicales.



Ciné concert Peter Pan au Quai 3

Vendredi 26 mars 2027 à 19h



Laetitia Ayres interroge l'époque avec humour, swing et lucidité. Éco-anxiété, rêve américain à bout de souffle, fragilité de la société.. les grands défis d'aujourd'hui côtoient des chansons cultes, de Cabaret à My Fair Lady en passant par Michel Legrand, accompagnés par une pianiste et une violoncelliste - contrebassiste.

Wonderful World -Voyage à Broadway

Mardi 20 avril 2027 à 20h30 – Au Quai 3

Tarifs

Droits d'inscription

- Inscription individuelle : 26 €
- Inscription familiale : 78 €
- Droits SEAM : 8 €

Le droit d'inscription est acquis quelque soit le motif d'un remboursement éventuel

Musique enfant

- Eveil (45 minutes) : 220 €
- Classe préparatoire (1h + 45 min) : 255 €

Cours collectifs à petits effectifs

- Multi-sons (1h) : 255 €
- Atelier chant (1h) : 255 €
- Atelier jazz/MA, Pop Rock : 255 €

Cursus diplômant

- Instrument 20 min + FM + discipline collective : 535 €
- Instrument 30 min + FM + discipline collective : 620 €
- Instrument 45 min + FM + discipline collective : 685 €
- 2^e instrument 20 min : 315 €
- 2^e instrument 30 min : 430 €
- 2^e instrument 45 min : 640 €

Les élèves ayant terminé leurs études de formation musicale mais restant en cursus diplômant bénéficient des tarifs du parcours libre -25 ans.

Parcours libre par module (- de 25 ans)

- Instrument 20 min + atelier collectif : 315 €
- Instrument 30 min + atelier collectif : 430 €
- Instrument 45 min + atelier collectif : 640 €
- Atelier collectif : 255 €
- Chorale : 155 €
- Formation musicale : 155 €

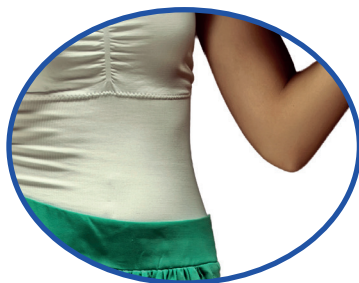
Musique adulte

- Instrument 30 min + atelier collectif : 475 €
- Instrument 45 min + atelier collectif : 685 €
- Atelier collectif : 255 €
- Formation musicale : 155 €

Les tarifs du conservatoire sont majorés de 20 à 40% pour les non-alpicois (hors ateliers spécialisés et droits d'inscription qui ne sont pas majorés).

Les ateliers spécialisés :

190 €



**Pour les réinscriptions, le dossier est à retourner entre le
01 juin et le 12 juin 2026**

**Pour les nouveaux élèves,
les inscriptions commencent le 15 juin 2026 .**

Clôture des inscriptions le 26 juin.

**Reprise des inscriptions début septembre à la réouverture
du conservatoire en fonction des places disponibles.**





Modalités d'inscription

Pour vous (ré)inscrire ou (ré)inscrire
votre enfant à distance :

Téléchargez les documents sur le site [ville lepecq.fr](http://ville.lepecq.fr)

> puis renvoyez le dossier rempli :

- par mail à conservatoire@ville.lepecq.org
- dans la boîte aux lettres du conservatoire

Pour les nouveaux élèves qui souhaitent poursuivre
un instrument déjà pratiqué ailleurs,
merci de nous indiquer
le nombre d'années de pratique.

Pour vous inscrire sur place :
prenez rendez vous en appelant le secrétariat
au 01 39 73 02 65



Conservatoire JEHAN ALAIN

2, impasse du Quai Voltaire
78 230 Le Pecq
Tél. : 01 39 73 02 65
Mail : conservatoire@ville-lepecq.org

Directrice : **Sophie JOLIS**
Secrétaire : **Saranne PEYTHIEU**

ACCUEIL SECRÉTARIAT

Lundi : 9h30-12h30 / 13h30-18h45
Mardi : 13h30-19h
Mercredi : 9h-12h30 / 13h30-19h
Jeudi : 13h30-19h
Vendredi : 9h30-12h30 / 13h30-18h30

